



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général,

Annecy le **30 AOUT 2022**

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

révision du plan de servitudes aéronautiques (PSA) de l'aérodrome d'Annemasse.
Ambilly, Annemasse, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières,
Gaillard, Juvigny, Lucinges, Monnetier-Mornex, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public qu'il a prescrit une enquête publique sur le projet de révision du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome d'Annemasse. Celle-ci, d'une durée de 37 jours, aura lieu du jeudi 15 septembre au vendredi 21 octobre 2022 inclus. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier en mairies d'Ambilly, Annemasse, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Monnetier-Mornex, Vétraz-Monthoux, et Ville-la-Grand, aux heures habituelles d'ouverture des locaux, et formuler ses observations sur le registre d'enquête.

Monsieur François Marie, inspecteur général de l'administration, en retraite, désigné par monsieur le président du Tribunal Administratif de Grenoble, assurera les fonctions de commissaire enquêteur. Il siègera en mairie d'Annemasse où toutes les correspondances relatives à l'enquête devront lui être adressées. Il se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Annemasse, les :

- Jeudi 15 septembre 2022, de 09H00 à 12H00,
- Mardi 4 octobre 2022 de 14H00 à 17H00,
- Vendredi 21 octobre 2022, de 14H00 à 17H00.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai maximal d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, pour examiner les observations recueillies et émettre ses conclusions motivées sur la poursuite de l'opération. Ses rapport et avis seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Savoie (Direction de la citoyenneté et de l'immigration, bureau de la citoyenneté et des activités réglementées) où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Le rapport et les conclusions seront également disponibles sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie (www.haute-savoie.gouv.fr).

Après enquête, le plan de servitudes aéronautiques sera approuvé et rendu exécutoire par décret en Conseil d'Etat. Toutefois, si les conclusions du rapport d'enquête, les avis des services et des collectivités publiques intéressées sont favorables, la décision interviendra par arrêté du ministre chargé de l'aviation civile, en accord, s'il y a lieu, avec le ministre des armées.

Pour le préfet,
le sous-préfet de Bonneville
chargé de la suppléance du secrétaire général,


Rémy DARROUX

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : nom.prenom@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.



Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur